



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Vingt-septième session**

Genève, 26 et 27 septembre 2018

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

**Communication régionale :****Forum international sur l'énergie au service  
du développement durable****Note de réflexion et projet de document final relatifs  
au neuvième Forum international sur l'énergie  
au service du développement durable****Note du secrétariat****Introduction**

1. Il est extrêmement important de réaliser l'objectif de développement durable n° 7 visant à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). L'énergie est au cœur de quasiment tous les grands défis du monde actuel et est essentielle pour mettre à profit les principales possibilités qu'il offre. Au vu des progrès qui ont été accomplis ou non dans la réalisation des objectifs de développement durable, il apparaît que davantage d'efforts s'imposent aux niveaux national et régional, supposant notamment des engagements bien plus audacieux sur la scène politique, des financements sensiblement revus à la hausse et une volonté d'appliquer l'éventail des solutions technologiques à bien plus grande échelle<sup>1</sup>.

2. Le neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable offre l'occasion de réfléchir aux défis à venir et de convenir de mesures concrètes et ambitieuses, qui sont présentées au Comité de l'énergie durable pour examen dans le présent document.

3. La manifestation aura lieu à Kiev du 12 au 15 novembre 2018. Elle est organisée conjointement par le Gouvernement ukrainien et les commissions régionales de l'ONU en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Banque mondiale, l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Charte internationale de l'énergie, le Forum international de

---

<sup>1</sup> Cadre de suivi mondial : Progrès réalisés par la CEE en matière d'énergie durable (décembre 2017).



l'énergie, le Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, l'International Institute for Applied Systems Analysis, le Fraunhofer Institute for Environmental, Safety, and Energy Technology UMSICHT, le Pacific Northwest National Laboratory, le Dartmouth College et le Réseau Action Climat.

4. La cinquième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et la cinquième session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable se tiendront dans le cadre du neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

5. Le présent document contient, dans la note de réflexion (annexe I), des informations de fond sur l'approche du neuvième Forum. Les États Membres sont invités à formuler des observations et à approuver le projet de document final du Forum (annexe II).

## Annexe I

### Note de réflexion relative au neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable

#### I. L'énergie au service du développement durable

1. Il n'existe aucune définition communément admise de l'énergie au service du développement durable ou des moyens à employer à cet effet. Les contextes nationaux étant très différents, les pays opteront pour différents moyens d'honorer les engagements qu'ils ont pris, notamment dans le cadre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il ressort de l'analyse des progrès accomplis à ce jour que des efforts bien plus conséquents devront être déployés, notamment en prenant des engagements bien plus audacieux sur la scène politique, en fournissant un apport financier substantiel et en manifestant la volonté d'appliquer à grande échelle l'éventail des solutions technologiques. Les voies qu'emprunteront les pays pour honorer leurs engagements seront le reflet des conditions qui leur sont propres. Leurs choix s'inscrivant dans le contexte plus large de leur situation économique générale seront vraisemblablement dictés par des impératifs économiques et sociaux et, plutôt que de se limiter à favoriser l'accès à une énergie moderne, propre et d'un coût abordable, feront la plus grande place à la qualité de vie.

2. Le neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable (le neuvième Forum) offre l'occasion de réfléchir aux conséquences de l'accélération et de la réorientation du changement. Puisque l'innovation technologique et la décarbonation exigent d'accompagner l'innovation sociale, le neuvième Forum examinera les mesures qui permettraient de combler l'écart entre action et ambition. Dans le contexte d'une économie circulaire, on accordera une attention particulière à la résilience de l'infrastructure énergétique et aux thématiques s'y rapportant par souci d'une utilisation plus efficace des ressources. Le Forum mettra largement l'accent sur les facteurs perturbateurs qui sont à l'œuvre en l'occurrence et sur la façon de les détourner de telle sorte qu'ils servent la cause du développement durable. La manifestation conjuguera l'ensemble des possibilités technologiques avec les questions de coopération, d'investissement et de financement sur le plan régional.

3. L'objectif est de convenir d'un ensemble équilibré de solutions que les pays pourraient appliquer concrètement et efficacement, à court et à long terme, et d'apporter aux lieux de décision essentiels des informations sur la perception qui se dégage au plan collectif du concept d'énergie au service du développement durable. La manifestation sera l'occasion d'examiner les solutions proposées pendant la Conférence ministérielle sur l'énergie tenue au début du huitième Forum qui s'est tenu à Astana le 11 juin 2017, et de donner plus de poids aux recommandations collectives, lesquelles constituent un nouveau jalon dans le processus des forums internationaux.

#### A. Le Forum

4. Le Forum international sur l'énergie au service du développement durable est une tribune offrant un contexte et permettant de prendre des mesures en connaissance de cause. Ce neuvième Forum combinera une session ministérielle d'ouverture avec des sessions plénières, des ateliers et des visites sur site, le tout sur une période de quatre jours. Une série de tables rondes et de discussions multipartites permettront aux participants de mieux appréhender le concept de l'énergie au service du développement durable et de comprendre de quelle façon la coopération et l'action concertée peuvent œuvrer à la réalisation du Programme 2030.

5. On ne saurait trop insister sur l'importance que revêt la collaboration pour parvenir à un développement durable. Les partenariats et les collaborations multipartites à grande

échelle, à tous les niveaux, sont essentiels pour réaliser le Programme 2030. Une collaboration entre les organismes des Nations Unies, les gouvernements, la société civile, les institutions financières et le secteur privé est nécessaire pour mobiliser les connaissances techniques et les ressources devant permettre d'affronter les difficultés complexes et interdépendantes liées à l'objectif qui consiste à mettre l'énergie au service du développement durable.

6. Le Forum est organisé conjointement par le Gouvernement ukrainien et les commissions régionales de l'ONU en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Charte internationale de l'énergie, le Forum international de l'énergie, le Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique, l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), le Fraunhofer Institute for Environmental, Safety and Energy Technology (UMSICHT), le Pacific Northwest National Laboratory (PNNL), le Dartmouth College et le Réseau Action Climat. Il rassemblera des experts internationaux de l'énergie, des responsables gouvernementaux et des représentants du monde de l'entreprise, du secteur financier, des milieux universitaires et de la société civile pour échanger des points de vue sur la façon de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes de gestion durable de l'énergie. En marge de ce Forum se tiendront aussi les réunions annuelles du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE. Il est en outre prévu de tenir en parallèle un certain nombre d'ateliers, comme un atelier régional sur les moyens de promouvoir l'énergie durable, et la quatrième réunion de l'Équipe spéciale conjointe sur les normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

7. En 2017, les cinq commissions régionales ont collaboré avec la Banque mondiale et l'AIE pour évaluer les progrès réalisés à l'échelle mondiale dans le domaine de l'énergie durable. Elles sont arrivées à la conclusion que l'appui attendu du secteur de l'énergie au Programme 2030 risque de ne pas être au rendez-vous car le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique, la mise en œuvre de mesures d'approvisionnement en énergie à faibles émissions nettes de carbone et la fourniture d'un accès viable aux services énergétiques modernes sont insuffisants. Il convient de prendre rapidement des mesures concrètes pour améliorer la productivité énergétique, rationaliser l'utilisation de l'énergie, optimiser les ressources énergétiques et mettre en place des technologies et des infrastructures axées sur la durabilité. Le neuvième Forum sera l'occasion d'un échange honnête et rationnel sur les principales difficultés rencontrées, dont la sécurité énergétique, la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, le manque d'information et l'inadéquation des capacités existantes pour procéder aux changements nécessaires. Pour atteindre les objectifs du Programme 2030, il faudra que l'industrie s'engage pleinement à faire évoluer le système énergétique. La manière dont il conviendra de surveiller les progrès accomplis, s'agissant de l'énergie au service du développement durable, devra nécessairement tenir compte des liens transversaux entre différents ODD, et à tout le moins entre les ODD n<sup>os</sup> 6, 7, 11, 12, 13, 15 et 17<sup>2</sup>.

8. Certains moyens d'améliorer l'efficacité globale du système énergétique actuel ne sont souvent pas pris en compte en raison de la façon dont ils sont perçus et ressentis par la population, de certaines politiques, de distorsions imposées sur le marché ou de préoccupations liées à l'environnement et à la sécurité. Pour transformer véritablement le système énergétique, il faudra modifier les politiques et réglementations de manière inventive, ce qui suppose entre autres de considérer l'énergie comme ressortissant aux services et non aux marchandises. Dans nombre de pays, l'infrastructure politique, réglementaire et industrielle actuelle n'est pas encore prête pour une telle transformation et les pays ne sont pas encore conscients des difficultés qu'entraînera le Programme 2030.

<sup>2</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

L'infrastructure économique existante n'est pas armée pour faire face aux changements que suppose la nouvelle norme.

9. Le neuvième Forum examinera les possibilités et les préoccupations qui se font jour. Les activités qu'il proposera concerneront quatre volets parallèles :

- a) Transition énergétique et décarbonation ;
- b) Robustesse des systèmes énergétiques et résilience des infrastructures ;
- c) Mise en relation et confiance des investisseurs ;
- d) Questions sensibles et examens approfondis.

## B. Transition énergétique et décarbonation

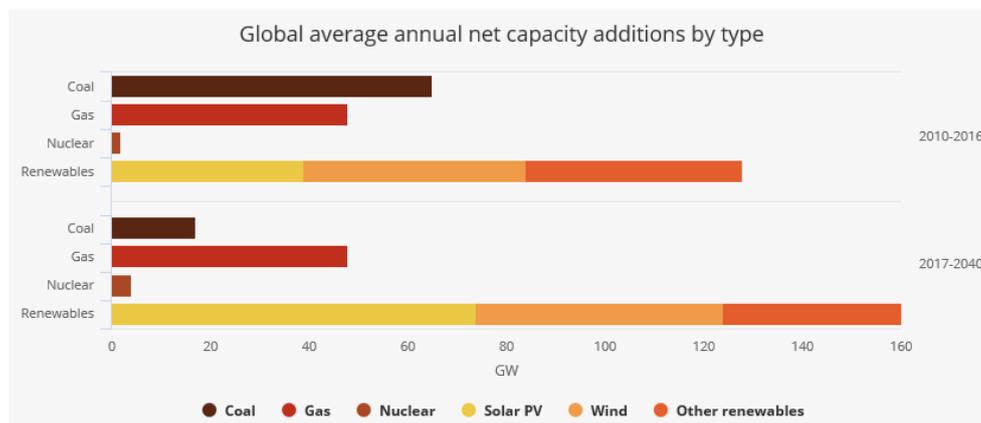
10. Dans le cadre du premier volet du neuvième Forum, la question de la décarbonation économique de l'énergie sera examinée. La coopération internationale peut renforcer les mesures nationales et accélérer ainsi la transformation. Le lien entre l'énergie et d'autres domaines clés du développement (par exemple l'eau, l'air, l'alimentation, la santé, l'éducation et l'action pour l'égalité hommes-femmes) laisse à penser que les opportunités sont à chercher dans les perspectives intersectorielles et la prise de décisions globale.

11. La mise au point et le déploiement de technologies propres et leur interaction avec les infrastructures existantes sont au cœur des solutions disponibles pour bâtir à moyen terme le futur système énergétique, surtout si l'on considère que les combustibles fossiles constituent aujourd'hui 80 % de la production énergétique. Ainsi, alors que, les travaux de construction de nouvelles installations laissaient entrevoir en janvier 2018 une augmentation des capacités mondiales des centrales à charbon de plus de 656 gigawatts, il apparaissait que l'augmentation nette, de 2017 à 2040, ne serait guère que de 400 gigawatts environ, déduction faite des mises hors service.

Figure I

**Augmentation annuelle moyenne nette mondiale des capacités de production par type.**

*Source : World Energy Outlook 2017, AIE*



12. Le nombre de pays et de personnes dont le revenu national et les moyens de subsistance, respectivement, dépendent de l'énergie fossile est important. En conséquence, la transition énergétique nécessite d'être prise en compte rapidement, mais avec prudence – l'amélioration de la qualité de la vie étant l'objectif central, il convient de coordonner les actions à mener, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans l'ensemble des domaines du Programme 2030, notamment la décarbonation et le climat, l'accès à l'énergie, l'eau et l'environnement, et la santé.

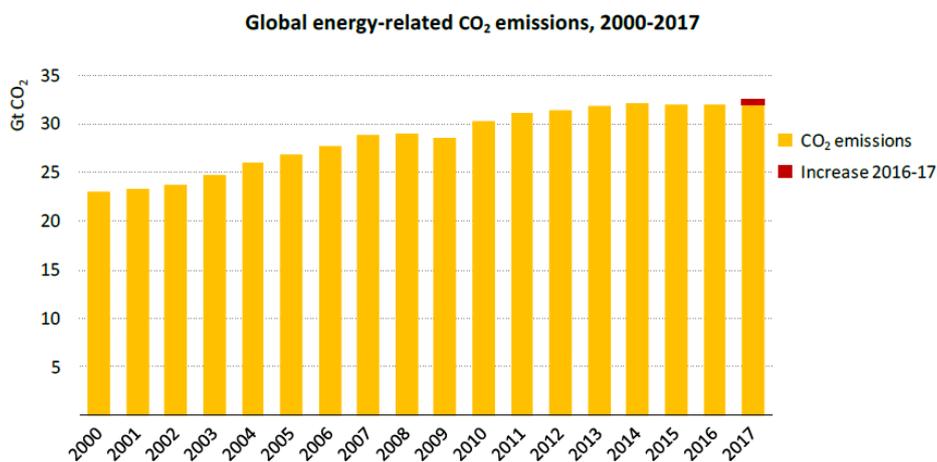
13. Au niveau mondial, l'intensité en carbone de l'énergie est demeurée pour l'essentiel inchangée ces vingt dernières années, avec une légère augmentation en 2017.

14. L'augmentation des installations de production d'énergie renouvelable n'a pas encore permis la décarbonation nécessaire et attendue. D'après de récentes études, il n'y a

aucune corrélation entre le gain d'énergie provenant de sources renouvelables et l'intensité en carbone nette globale de l'énergie. Si le concept d'énergie au service du développement durable ne concerne pas seulement l'énergie et le climat, l'énergie est le secteur clef devant permettre d'atteindre les objectifs de l'action climatique. Toutefois, actuellement, environ la moitié des contributions déterminées au niveau national présentées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ne comprennent aucune mesure visant à réduire les émissions liées à l'énergie. Et lorsque de telles mesures sont prévues, elles ne portent pas nécessairement sur les émissions de toutes les sources d'énergie, ce qui fait qu'on ne peut pas toujours déterminer si les engagements pris dans le cadre des contributions déterminées au niveau national sont conformes aux politiques et aux plans nationaux existants en matière d'énergie.

Figure II

**Émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie, 2000-2017.** *Source : Global Energy & CO<sub>2</sub> Status Report 2017, AIE*



### C. Robustesse des systèmes énergétiques et résilience des infrastructures

15. Dans le cadre de ce volet, l'infrastructure, la résilience et la planification énergétiques seront examinées et il est proposé d'offrir un espace de dialogue pour étudier différentes perspectives. L'intégration adéquate des risques climatiques dans la planification des investissements sensibles au climat nécessite de changer d'état d'esprit, en s'éloignant du comportement et des pratiques conventionnels au profit d'une approche fondée sur un cadre intégré réunissant l'information climatique, l'évaluation de l'impact climatique et la prise de décisions en matière d'investissement. Un changement aussi radical suppose que des informations climatiques crédibles soient utilisées avec des outils de modélisation appropriés et étayés par des institutions spécialisées pour donner davantage de visibilité à la planification des politiques et du développement.

16. Par exemple, les résultats de la récente étude de la Banque mondiale et de la Commission économique pour l'Afrique intitulée « Enhancing the climate resilience of Africa's infrastructure » (renforcer la résilience aux changements climatiques de l'infrastructure africaine) indiquent qu'une bonne intégration des changements climatiques dans la planification et la conception des investissements dans l'infrastructure peut réduire considérablement le risque que font peser les conditions climatiques futures sur les résultats escomptés des investissements dans l'hydroélectricité et l'irrigation, concrètement et sur le plan économique<sup>3</sup>. Il est fondamental d'investir dans les infrastructures pour soutenir la croissance de l'Afrique et accélérer l'éradication de l'extrême pauvreté. Il ressort des Diagnostics des infrastructures nationales en Afrique de 2010 qu'il faudrait investir environ 93 milliards de dollars des États-Unis par an pendant les dix prochaines années pour permettre à l'Afrique de combler son déficit en matière d'infrastructures. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique, entériné en 2012 par les chefs d'États et de

<sup>3</sup> <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21875> (en anglais).

gouvernement du continent, prévoit un plan à long terme ambitieux visant à combler le déficit de l'Afrique en la matière, notamment par une forte augmentation de la production hydroélectrique et des capacités de stockage de l'eau. Une part conséquente de cet investissement ira à la construction d'infrastructures à longue durée de vie (par exemple des barrages, des centrales électriques, des canaux d'irrigation, etc.) qui ne seront sans doute pas insensibles aux changements dont peuvent faire l'objet les régimes climatiques, même si la direction et l'ampleur des changements climatiques demeurent incertaines.

17. Plus profonde sera la transition vers une énergie à faible émission de carbone et une économie verte, plus l'économie d'un pays aura des chances d'être compétitive et durable. Par exemple, la transformation de grands complexes industriels et la modernisation complète de l'infrastructure énergétique renferment un grand potentiel. Il existe un certain nombre de complexes industriels dans le monde où les infrastructures d'exploitation minière, de production d'électricité, de métallurgie, de fabrication et d'expédition ont été intégrées dans un tissu d'entreprises dense et interdépendant. Des villes et des zones de peuplement se sont développées autour de ces grands complexes industriels qui sont des sources d'emploi, et elles sont à présent exposées aux conséquences de la dégradation de l'environnement et aux troubles sociaux. Lorsque les pays modernisent leurs secteurs minier et énergétique, ils ont tout intérêt à le faire de manière durable. Les villes et les régions du monde entier sont des acteurs essentiels, susceptibles d'apporter des solutions innovantes. Lorsqu'elle a lieu en partenariat et qu'elle s'effectue de manière transparente et ouverte, la modernisation d'importants complexes industriels peut mener à des stratégies énergétiques nationales durables, soucieuses d'innovation et attentives au climat social et à l'environnement.

18. L'un des grands défis à relever dans le monde réside dans la rénovation de bâtiments existants, en particulier les bâtiments collectifs résidentiels. Le mauvais entretien de ces immeubles se traduit par de mauvaises performances énergétiques et par un fardeau social, entraîne le vieillissement du parc immobilier, la dégradation technique des espaces communs, des risques pour la sécurité et un appauvrissement énergétique. Dans bien des pays, de nombreux projets expérimentaux mettent en valeur les technologies modernes pour parvenir à une rénovation économe en énergie. Néanmoins, la performance de bon nombre des bâtiments à la pointe du progrès technique s'étiolé au fil du temps en raison d'une mauvaise appréciation du savoir-faire technique requis. Aux difficultés en matière de technologie, de gestion et de finances vient s'ajouter le facteur humain, qui représente un obstacle énorme dans l'organisation d'une rénovation économe en énergie des bâtiments collectifs résidentiels.

#### **D. Mise en relation des intéressés et confiance des investisseurs**

19. Le neuvième Forum constitue une nouvelle occasion pour les milieux financiers et les spécialistes des questions énergétiques d'établir des contacts et d'envisager des partenariats dans le contexte plus large du Programme 2030. Compte tenu de la demande de l'année dernière, des activités de mise en relation sont proposées pour faciliter le dialogue sur les possibilités de développement de l'énergie durable et de promotion d'investissements porteurs de transformations et sur les problèmes persistants auxquels risquent de se heurter les investissements. C'est l'occasion pour les participants de discuter des questions fondamentales, de définir les priorités et de formuler des recommandations concrètes, s'agissant des mesures à prendre pour surmonter les obstacles politiques, juridiques, réglementaires et techniques et tirer parti du potentiel des énergies propres.

20. En ce qui concerne les énergies renouvelables, au cours des dernières décennies, la plupart des pays ont adopté des stratégies détaillées assorties d'objectifs ambitieux et bénéficiant de mécanismes de soutien financier devant faciliter les investissements. En 2017, les nouveaux investissements mondiaux dans les domaines des énergies et des carburants renouvelables ont atteint de nouveaux records. Toutefois, aucune de ces mesures ne s'est avérée suffisante pour encourager l'investissement dans les énergies renouvelables ni un déploiement au même rythme dans tous les pays, et le niveau des investissements dans les projets d'énergie renouvelable est loin d'être suffisant pour atteindre les objectifs ambitieux de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable. Si

l'on peut espérer une baisse des coûts des énergies renouvelables, ce n'est pas le cas du coût d'intégration au réseau des sources intermittentes d'énergie. Par conséquent, la difficulté est au-delà du financement des investissements ; il s'agit plutôt d'envisager un bouquet énergétique durable sous un angle plus large et d'engager une vaste réflexion sur un système énergétique « à zéro émission de carbone ».

21. Toutefois, la « communauté » des énergies renouvelables n'est pas seule à peiner à accéder à un financement. Il est tout aussi difficile de faire fonctionner les centrales électriques existantes selon les normes les plus élevées en n'ayant qu'un accès limité au financement de la modernisation et de l'intégration au réseau. Le Forum offre une tribune où ceux qui s'efforcent de donner aux populations l'accès à l'électricité, à la stabilité du réseau et à un bouquet énergétique diversifié peuvent faire entendre leurs préoccupations concernant le financement des combustibles fossiles. Pour transformer totalement le système énergétique, il convient d'aligner les mesures d'incitation à l'investissement sur les objectifs du Programme 2030. Le Forum sera le lieu où se présenteront des occasions d'affermir la confiance dans les investissements à long terme, porteurs de changement, dans l'énergie au service du développement durable en général. Les ateliers et activités proposés dans le cadre de ce volet sont destinés à soutenir tous les acteurs participant au processus de mise en valeur et de déploiement de l'énergie.

## E. Questions sensibles et examens approfondis

22. Pour la première fois dans le cadre du Forum, un volet est consacré à l'examen approfondi de certains sujets d'intérêt. On dénombre parmi les sujets traités dans le cadre du neuvième Forum les conséquences de la numérisation, la gestion durable des ressources et d'autres sujets singulièrement porteurs de changement.

23. La numérisation est au cœur du changement dans la société moderne et dans la façon dont nous vivons, voyageons et faisons des affaires. Dans les économies modernes, sans infrastructure numérique, il n'y aurait ni production, ni distribution, ni consommation d'énergie. Des questions de sécurité, de dépendance, de protection de la vie privée et de dérèglement surgissent à mesure que les acteurs industriels et les services publics de distribution investissent massivement dans la numérisation. On dispose de peu d'informations sur la valeur que la technologie numérique apporte au secteur de l'énergie. Cette plongée dans l'univers de la numérisation permettra de savoir dans quels domaines se feront les plus grands profits, quels services progressent le plus vite, quelles technologies sont les plus prometteuses et à quelle vitesse s'adaptent les modèles d'activité.

24. Peu d'institutions ont fait de la productivité des ressources une priorité. L'économie mondiale est de plus en plus caractérisée par une plus grande rareté des ressources et une volonté de réduire le gaspillage. L'adoption d'approches novatrices et l'initiative en matière de productivité des ressources renforceront la compétitivité et rendraient les acteurs économiques plus solides.

25. L'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments représente le meilleur moyen d'économiser les ressources et de lutter contre les changements climatiques ; par ailleurs, il est judicieux, du point de vue économique, de mettre au point une enveloppe des bâtiments et une isolation améliorées et de rendre plus efficaces les systèmes de chauffage et de refroidissement et autres éléments apparentés. La transition vers une consommation d'énergie durable nécessite de prendre des mesures à différentes échelles, de l'installation d'équipements dans des bâtiments individuels à la création d'infrastructures à l'échelle des quartiers, des villes et des régions. Certaines solutions énergétiques sont complémentaires (un bâtiment peut par exemple être équipé de différents types d'équipements économes en énergie, de l'éclairage aux systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation), tandis que d'autres supposent de faire un choix (chauffage individuel ou chauffage urbain, par exemple). Dans la pratique, la mise en œuvre de solutions en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable implique une multitude de parties prenantes, des consommateurs d'énergie aux installateurs en passant par les services publics de distribution, les administrateurs de programmes énergétiques et les autorités gouvernementales. Dans ces conditions, une coordination efficace entre les parties

prenantes et s'appuyant sur des données de haute qualité est un facteur de réussite important.

26. Nombre de pays et de villes ont commencé à faire un usage massif de données, notamment géospatiales, pour que la mise en œuvre de projets d'énergie durable soit un succès, par exemple pour l'estimation du potentiel d'énergie renouvelable au niveau national, l'élaboration de plans d'infrastructure énergétique des villes ou le recensement des possibilités d'économie d'énergie pour chaque consommateur. Les manifestations autour de ce thème permettront aux participants de se familiariser avec la réflexion et la technologie sous-jacentes et permettront de procéder à un échange international de données d'expérience fondé sur des études de cas, car les méthodes des uns et des autres en matière de gestion et d'analyse de données peuvent facilement être transposées ailleurs.

## F. Ambitions déclarées

27. Le neuvième Forum offre une occasion unique de tirer parti des résultats des précédents forums et d'établir une feuille de route énonçant les ambitions des participants à court et à moyen terme en ce qui concerne le Programme 2030.

28. Les documents issus des deux précédents forums<sup>4</sup> appelaient à une transition en profondeur et sur le long terme vers un avenir énergétique durable et précisait, à l'intention des Commissions régionales des Nations Unies et de leurs États Membres, un certain nombre de mesures concrètes à prendre. Les mesures suivantes ont été examinées à l'occasion du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable et de la Conférence ministérielle sur l'énergie et ont été entérinées par les ministres participants :

- Accélérer la transition vers un système de gestion durable de l'énergie ;
- Améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments ;
- Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises ;
- Accélérer l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ;
- Comprendre le rôle du gaz naturel ;
- Évaluer le méthane provenant des mines de charbon ;
- Appliquer plus largement la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources ;
- Réduire l'empreinte environnementale de l'énergie fossile grâce au déploiement de technologies de grande efficacité et à faibles émissions et grâce au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone ;
- Tirer parti de la collaboration et de la coopération internationales ; et
- Améliorer la qualité des données et les indicateurs.

29. Le neuvième Forum et sa réunion ministérielle sur l'énergie permettront de procéder à un examen objectif de l'état réel de la transition énergétique grâce à un débat honnête et éclairé à propos de la nécessité de moderniser les économies fondées sur les énergies fossiles et du mouvement engagé vers une économie verte.

30. Un tel système permettrait de faire avancer tous les aspects du développement durable, conformément aux priorités et aux préoccupations nationales, notamment les changements climatiques et l'utilisation des ressources naturelles, la sécurité énergétique et la création d'emplois, la tolérance sociale, et l'accès à la santé et à l'énergie. Toutes les nations s'emploient à élaborer ou à traduire dans les faits leur propre interprétation de

<sup>4</sup> Voir : [http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/7th\\_Forum\\_Baku\\_Oct.2016/Joint\\_Statement\\_IFESD.5\\_2014.pdf](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/7th_Forum_Baku_Oct.2016/Joint_Statement_IFESD.5_2014.pdf) (en anglais) et [http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/7th\\_Forum\\_Baku\\_Oct.2016/Statement\\_of\\_CommonAction\\_IFESD.6\\_2015.pdf](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/7th_Forum_Baku_Oct.2016/Statement_of_CommonAction_IFESD.6_2015.pdf) (en anglais).

l'énergie durable et du Programme 2030, ou ont déjà commencé à le faire. Il est nécessaire que chaque pays prenne conscience des perspectives que nourrissent les autres et des forces qui les animent, et aussi du fait qu'il n'y a pas qu'une seule approche de la transition mais une multitude d'approches. Ce qui importe vraiment, c'est que le document collectif issu de la réunion donne les résultats nécessaires et que cette approche collective permette d'atteindre les objectifs plus rapidement que chaque mesure nationale ou sectorielle.

## Annexe II

### Document final du neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable (projet pour examen)

#### I. Principaux messages

1. Le rôle primordial que joue l'énergie en tant que facteur d'amélioration de la qualité de vie doit être reconnu et ses liens avec d'autres domaines, comme l'eau, le climat, la santé et l'agriculture, doivent être renforcés par des politiques intégratives. Sans la contribution de l'énergie, la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est compromise.
2. Il est nécessaire de mettre en place des politiques cohérentes et des environnements favorables pour mobiliser les investissements nécessaires, et aussi de partager et d'encourager des pratiques et des expériences meilleures. Le cadre politique, réglementaire et industriel actuel n'est pas prêt à une transformation en profondeur.
3. Quatre-vingts pour cent du bouquet énergétique actuel reposent sur les combustibles fossiles et l'énergie fossile conservera son importance. Au vu de cette réalité, il est impératif de remédier sans délai aux effets de ces combustibles sur l'environnement.

#### A. Recommandations de mesures prioritaires

4. Certaines options consistant à promouvoir l'énergie au service du développement durable font sens en toutes circonstances, que ce soit sur le plan économique, environnemental ou social, et mériteraient d'être poursuivies activement et diligemment. Elles comprennent la gestion durable des ressources, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, de l'industrie et des transports et la gestion du méthane dans les industries extractives.
5. Les prix de l'énergie doivent prendre en compte la totalité des coûts, y compris les externalités, afin de permettre une gestion durable des ressources énergétiques, une adoption accélérée des mesures tendant vers l'efficacité énergétique et le développement de technologies propres dans le domaine de l'énergie. Le recours aux subventions énergétiques, qui doit être moins systématique pour empêcher les distorsions du marché tout en protégeant les groupes vulnérables, devrait surtout viser à lever les obstacles qui se présentent sur le court terme.
6. La réduction du coût des énergies renouvelables est l'occasion de faire se rencontrer la demande d'énergie et les sources d'énergie renouvelables :
  - a) Dans la région Amérique latine et Caraïbes, il est important d'intégrer les énergies renouvelables aux politiques, programmes et projets afin d'améliorer l'accès à l'énergie, en particulier dans les zones rurales, en plus d'attirer les investissements. Les gouvernements peuvent soutenir les énergies renouvelables en réduisant les risques, en développant les incitations fiscales et non fiscales, en établissant des cadres légaux plus favorables et en œuvrant à la stabilité des réglementations ;
  - b) En Afrique et dans les pays arabes, la promotion de la valorisation du contenu local sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables peut favoriser un déploiement accru à plus long terme, assurant ainsi des avantages socioéconomiques plus larges.
7. Il est important que la résilience aux changements climatiques soit pleinement intégrée à la conception d'infrastructures énergétiques et aux investissements, qui sont sous la menace des changements et de la variabilité du climat. L'investissement dans les réseaux électriques et le développement d'interconnexions transfrontières permettront d'élargir

l'accès à l'électricité, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accélérer l'implantation de sources d'énergie renouvelables variées.

8. L'amélioration des performances du secteur des transports, l'intégration de technologies plus propres et plus efficaces, la multimodalité et une utilisation accrue des énergies renouvelables sont autant d'aspects qui revêtent une grande importance.

9. Dans la région Asie-Pacifique, la cuisson propre doit être mieux intégrée aux politiques énergétiques. En Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes, la substitution progressive de sources d'énergie modernes aux biocarburants traditionnels, utilisés pour cuisiner et se chauffer, mérite d'être encouragée. Pour les femmes, l'égalité des chances dans l'emploi a également son importance : si leur emploi du temps est mieux valorisé, économiquement parlant, les ménages seront plus susceptibles de choisir des technologies plus efficaces et moins contraignantes s'agissant de l'approvisionnement en combustibles.

10. La Commission économique pour l'Europe (CEE) étudie d'autres moyens pour les pays de remplir leurs objectifs nationaux tout en contribuant aux objectifs globaux et régionaux. Il s'agit d'un projet axé sur les retards qu'accuse la réalisation des objectifs du Programme 2030 en rapport avec l'énergie et sur les solutions qu'ont les pays à leur disposition pour les combler, projet qui est censé leur être d'une grande aide pour appréhender la situation. Les autres commissions régionales devraient envisager d'entreprendre des évaluations similaires, et les agences intéressées pourraient se joindre au processus.

11. Dans chaque région, des capacités personnelles et institutionnelles sont nécessaires afin d'assurer la planification et la gestion de l'énergie, une plus grande ouverture au secteur privé, la transparence et la responsabilité, la mise en œuvre de systèmes de suivi et de collecte des données, la diffusion et le partage de l'information entre les institutions ainsi qu'un rôle plus déterminant pour la science et la recherche. Il conviendrait de planifier et d'appliquer des mesures qui puissent soutenir l'innovation dans les services énergétiques et encourager la collaboration dans le domaine de la recherche-développement au niveau régional.

12. Les indicateurs et cibles de l'objectif de développement durable (ODD) n° 7 ne sont pas entièrement représentatifs de l'importance de l'énergie. Il apparaît comme une nécessité d'élaborer des indicateurs explicitement rattachés à d'autres secteurs et d'autres ODD, afin de se rapprocher de l'objectif souhaité, à savoir un système énergétique à faible émission de carbone, permettant à chacun d'accéder, à un coût abordable, à des services énergétiques durables. Les sources, les systèmes de collecte et les capacités d'analyse de données des pays ne sont pas adaptés. Ces insuffisances ont été mises en lumière par les rapports de suivi des commissions régionales, en collaboration avec la Banque mondiale et l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces rapports sont une source importante d'information pour les décideurs. Ils devraient être mis à jour régulièrement tous les trois ans. Les lacunes dans les données et leur degré de fiabilité devraient être portés à l'attention des intéressés afin qu'il en soit tenu compte dans les plans d'investissement, que les capacités de collecte et d'analyse des données énergétiques soient renforcées, et que soient harmonisés et améliorés les méthodes et les systèmes de collecte existants.

13. Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des cadres institutionnels pertinents sont un passage obligé pour pouvoir gérer plus durablement les ressources naturelles, promouvoir les mesures et les pratiques qui tendent vers l'efficacité énergétique et surmonter les obstacles qui entravent à la fois le progrès en la matière et le déploiement des énergies renouvelables.

## **B. L'Afrique ne sera vraisemblablement pas en mesure de réaliser l'ODD n° 7 d'ici à 2030**

14. Si certains pays d'Afrique du Nord ont atteint un niveau d'accès quasi universel à l'électricité et à la cuisson propre et si d'autres pays d'Afrique devraient se rapprocher de

ce même niveau vers 2030, la majeure partie du continent ne sera vraisemblablement pas en mesure de réaliser l'ODD n° 7 au vu des politiques et des engagements actuels.

15. *Accès* : en raison des prévisions d'accroissement démographique (de 1,3 milliard de personnes en 2017 à 1,7 en 2030), le nombre de personnes qui n'auront pas accès à l'électricité en 2030 sera approximativement le même qu'en 2016 (590 millions). Le nombre de personnes sans accès à des combustibles de cuisson propres atteindra 900 millions d'ici à 2030.

16. *Efficacité* : l'intensité énergétique demeure élevée (6,0 MJ/dollar É.-U. en 2014), essentiellement en raison d'une dépendance excessive à l'égard de politiques et programmes reposant sur la biomasse et sur une énergie à faible rendement.

17. *Énergie renouvelable* : la capacité de production d'électricité renouvelable dépassait 38 GW en 2016 (environ 23 % du total mondial), notamment grâce au développement des éoliennes, des systèmes photovoltaïques solaires, de la géothermie et, dans une large mesure, de l'hydroélectricité. Seulement, la région vise des objectifs ambitieux qui nécessitent une réelle volonté politique et des mesures innovantes, y compris un environnement favorable pour mobiliser des fonds en provenance du secteur privé, par le canal des investissements étrangers directs et des ressources intérieures.

### C. La région Amérique latine et Caraïbes n'atteindra pas l'ODD n° 7

18. *Accès* : le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité est passé de 44 millions en 2000 à 18 millions en 2014. Si la baisse actuelle est maintenue, et si des ressources supplémentaires sont octroyées aux pays dont les déficits sont les plus élevés, l'intégralité de la population de la région pourrait avoir accès à l'électricité d'ici à 2030. L'accès à des sources d'énergie modernes pour la cuisson s'est amélioré, mais plus de 84 millions de personnes en étaient toujours privées en 2014. Ces dernières années ont vu un ralentissement de la progression enregistrée et, au rythme actuel (environ 0,5 % par an), la cible de l'ODD n° 7 ne sera pas atteinte.

19. *Efficacité* : la région a l'intensité énergétique la plus faible au monde. Cependant, son taux d'amélioration annuel est également le plus bas (environ 0,5 % par an en moyenne, entre 1990 et 2010). Bien que l'indicateur relatif à l'intensité énergétique soit en baisse, du fait principalement des gains d'efficacité dans le secteur industriel, le taux d'amélioration actuel ne permettra pas d'atteindre la cible prévue pour 2030.

20. *Énergie renouvelable* : les sources d'énergie renouvelables sont très largement utilisées dans la région, où les énergies renouvelables modernes représentaient 22,9 % de la consommation finale totale en 2014. Les deux indicateurs sont en légère baisse, mais la tendance pourrait être inversée avec un recours croissant à des énergies renouvelables non conventionnelles et aux centrales hydroélectriques, et avec l'adoption de politiques plus efficaces pour une utilisation durable du bois de chauffage.

### D. La région Asie-Pacifique fait des progrès, mais n'atteindra vraisemblablement pas l'ODD n° 7

21. *Accès* : bien que des progrès remarquables aient été faits concernant l'accès à l'électricité au cours de la dernière décennie, presque 10 % de la population de la région en est toujours privée. La région est sur la bonne voie pour atteindre un accès pratiquement universel d'ici à 2030, mais certains pays gardent un très faible taux d'accès à l'électricité. Près de la moitié de la population emploie des pratiques et des combustibles polluants et nocifs pour la cuisson des aliments. La région n'est donc pas du tout sur la voie de l'accès universel à une cuisson propre d'ici à 2030.

22. *Efficacité* : la région a connu une baisse marquée et de longue durée de son intensité énergétique, qui est passée de 9,1 MJ/dollar É.-U. (mégajoules par dollar à parité de pouvoir d'achat en 2011) en 1990 à 6,0 en 2014 et qui s'approchait d'une convergence avec la moyenne mondiale de 5,4 MJ/dollar É.-U. de 2014.

23. *Énergie renouvelable* : la part des énergies renouvelables, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, a atteint 18,3 % de la consommation finale totale en 2014, alors qu'elle était de 23 % en 1990, mais avait chuté à 17,9 % en 2011. Les énergies renouvelables modernes représentaient 6,8 % de la consommation finale totale en 2014, contre 6,2 % en 2012. En termes absolus, la consommation d'énergie renouvelable a augmenté, passant de 29,3 EJ en 2012 à 31,1 EJ en 2014.

## E. Les progrès dans la région de la CEE ne sont pas satisfaisants

24. Les progrès accomplis dans la voie de l'ODD n° 7 ne sont pas à la hauteur des attentes dans la région de la CEE, à l'exception de l'accès de tous à l'électricité. Et si l'on donne au mot « accès » une acception plus large, il reste des défis à relever en matière d'accès aux services de chauffage, de fiabilité, de prix et de qualité des services. La région a une situation climatique, économique, environnementale et politique particulière, qui entraîne, dans certaines parties, une utilisation inefficace de l'énergie, des pannes de courant, des hausses du coût de l'énergie et une utilisation du chauffage en hiver trop coûteuse et impossible à soutenir dans la durée. La région de la CEE n'atteint pas non plus ses objectifs en ce qui concerne les autres ODD relatifs à l'énergie qui concernent l'amélioration de la qualité de vie. Si la tendance actuelle se maintient, l'énergie n'apportera pas l'appui attendu à la réalisation du Programme 2030, en particulier dans le domaine du climat.

25. *Accès* : la CEE a atteint un taux de 100 % d'accès aux réseaux électriques et de 98 % d'accès aux combustibles de cuisson propres, mais il reste des défis considérables à relever en termes de qualité et de prix. L'accès à des sources de génération distribuée ou à des réseaux d'énergie de substitution doit être envisagé.

26. *Efficacité* : au rythme actuel d'amélioration de l'intensité énergétique, l'objectif de 2030 ne sera pas atteint. L'amélioration annuelle de l'intensité énergétique dans la région a avoisiné les 2 % depuis 2012.

27. *Énergie renouvelable* : les investissements annuels dans les énergies renouvelables doivent être plus que doublés pour satisfaire au Programme 2030. La part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale de la région augmente, mais les taux d'investissement dans les énergies renouvelables de certaines sous-régions sont faibles et en diminution.

## F. Les avancées de la région arabe en général sont remises en question

28. *Accès* : d'une manière générale, l'accès à l'électricité est presque universel dans les villes de la région arabe, mais stagne à environ 80 % dans les zones rurales, où un total d'environ 36 millions de personnes sans accès à l'électricité était recensé en 2014. Dans de nombreux pays de la région, les ruptures d'approvisionnement, planifiées ou non, sont une vraie difficulté pour les consommateurs d'électricité, qu'il s'agisse des villes ou de la campagne, et indépendamment des disparités de revenus. Dans certaines zones, la guerre, l'instabilité régionale et les migrations de masse posent en outre des problèmes considérables à des millions de personnes en termes d'accès à l'énergie. La part de la population qui utilise des combustibles et des techniques de cuisson propres a augmenté de façon continue depuis les années 2000 et était de 88 % en 2014, même si des différences intrarégionales demeurent.

29. *Efficacité* : si, historiquement, la région arabe n'est pas l'une des régions du monde où l'intensité énergétique a été la plus élevée, elle est la seule à ne pas l'avoir vue diminuer au cours des vingt-cinq dernières années, alors que la consommation d'énergie y a plus que doublé depuis 1990. À eux deux, le secteur résidentiel et le secteur des services représentaient au moins deux tiers de la consommation annuelle d'électricité, le premier secteur consommant à lui seul 73 %. Une récente étude de la Banque mondiale estimait que l'économie pouvant résulter d'une meilleure efficacité énergétique pourrait atteindre 21 % des prévisions d'approvisionnement total en énergie primaire des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord d'ici à 2025.

30. *Énergie renouvelable* : malgré un fort potentiel d'utilisation des technologies modernes d'exploitation des énergies renouvelables, telles que les énergies éolienne et solaire, ce type d'énergies n'occupe toujours qu'une place marginale dans la plupart des pays arabes, à savoir 4 % de la consommation finale totale en 2014, biomasse comprise. Leur faible contribution au mix énergétique est une indication de la particularité de la région, qui dépend comme nulle autre des sources d'énergie non renouvelables.

---